

Editrice responsable : Anne-Hélène Lulling  
Rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur

bpost  
PB- PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
MassPost Namur P801127

# L'essor

Exp. L'Interfédéré  
Rue Marie-Henriette 19-21 • 5000 Namur

La revue trimestrielle  
du secteur de l'insertion  
socioprofessionnelle  
Trimestriel • 1<sup>er</sup> trimestre 2020

NUMÉRO

91

L'interfédéré  
CISP



Accroche  
ton jeune

# Le (non) recours au droit

Entre 2012 et 2016, l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse a conçu et encadré trois recherches<sup>1</sup>, visant la question de la transition entre la fin des études secondaires et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et basée sur les témoignages de jeunes de 18 à 26 ans. Les transitions entre les différents niveaux d'études (secondaire/supérieur), comme celles entre les études et le travail, ne se font plus de manière linéaire et univoque. L'entrée dans la vie professionnelle ne suit plus des seuils clairs et définis.

La volonté de l'Observatoire à travers ces trois recherches qualitatives était de mieux comprendre, en partant du témoignage (du récit de vie) des jeunes eux-mêmes, **les difficultés** rencontrées au cours de cette période de leur vie sous l'angle de l'insertion sociale et socioprofessionnelle ainsi que **les facteurs qui les aidaient à les surmonter**. Il s'agissait également d'analyser de quelle manière les associations et institutions peuvent les accompagner et éviter de les placer dans des situations d'exclusions pires que celles qu'ils vivent déjà.

## > Parcours de vie et interconnexion des facteurs d'exclusion

Une situation, à un moment donné de l'existence, est souvent le résultat d'un enchevêtrement de facteurs et d'événements. Outre que l'identité des jeunes adultes ne peut être résumée à une facette (la formation, le travail) et à un moment de vie, **une situation vécue ne préjuge pas de manière définitive de la situation future du jeune**. Pour autant, les ressources et expériences accumulées joueront un rôle dans les orientations possibles. Tous les parcours ne sont pas équivalents et n'offrent pas les mêmes possibilités.

La majorité des jeunes rencontrés dans les trois recherches témoignent **d'une histoire de vie marquée de difficultés importantes**. *"Je me suis senti rejeté, oui. Je veux travailler comme quelqu'un de normal. Je veux un boulot normal en fait. J'ai l'impression que*

*je suis obligé de vivre avec le CPAS, à la rue, c'est dur. L'impression qu'il n'y a que ça pour moi".*<sup>2</sup> Extraits du témoignage de Marvin, 23 ans.

Ces difficultés sont de natures diverses et ont pu concerner des périodes de vie de longueur variable. Alors que certains récits mettent surtout en avant des difficultés d'ordre familial (séparations ou décès des parents, conflits et violences au sein de la famille, placement...) ou social (précarité, perte d'emploi, perte de logement) ; d'autres évoquent plutôt des difficultés d'ordre psychologique (recherche de soi, mal-être psychique, dépression, consommation de drogue...). **Généralement, les difficultés vécues dans un domaine ont des répercussions dans les autres.** La manière d'appréhender ces



<sup>1</sup> Enquête rétrospective sur des parcours de jeunes ayant connu une "inflexion positive" ; B. Cattonar, H. Draelants et J.-L. Siroux sous la direction de M. Verhoeven et M. Zune, 2012 ; <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10334>

"Qu'ont à nous apprendre les "NEETs" ?", RTA, 2013 ; <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>. La recherche a été publiée dans la collection Academia de l'Harmattan : Politiques sociales et violence symbolique - La situation des "NEET"

"Non-recours à l'offre d'enseignement et de formation des jeunes de 15-24 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles", Catherine Chauveaud, Benjamin Vial, Philippe Warin ; Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE) ; Université Grenoble Alpes, 2016 ; <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=15562>

<sup>2</sup> Qu'ont à nous apprendre les "NEETs" ?", RTA, 2013 ; <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>. La recherche a été publiée dans la collection Academia de l'Harmattan : Politiques sociales et violence symbolique - La situation des "NEET" page 65 à 70.

difficultés vécues varie selon les jeunes, certains adoptant, par exemple, une posture très “positive” et minimisant les impacts, surtout dans la recherche “parcours improbables”<sup>3</sup>, sans doute partiellement parce qu’ils sont contactés sur base d’une “inflexion positive” supposée de leurs parcours. Selon les cas, les facteurs de résilience seront plus ou moins nombreux et efficaces. La famille joue un rôle clé parmi ceux-ci.

Dans les pages qui suivent, nous allons successivement mettre **le coup de projecteur sur les différents acteurs** qui interviennent dans le parcours des jeunes et la manière dont ils influent sur leur inclusion ou exclusion sociale.

#### > Le parcours scolaire

Le parcours scolaire des jeunes a été abordé de manière systématique dans la recherche concernant les “parcours improbables” et celle sur le non-recours aux droits. Il est évoqué de manière plus sporadique dans la recherche consacrée aux NEEtS. Il faut distinguer dans les récits de jeunes ce qui ressort des faits (redoublements, orientations scolaires précoces, exclusions) de ce qui relève de la perception et de l’interprétation de ces faits par les jeunes. Le contexte dans lequel les entretiens ont été récoltés joue certainement un rôle également. Dans les deux recherches, **une partie des jeunes ont connu des redoublements et des réorientations dès l’école primaire**, mais globalement, et malgré ces phénomènes, ils en gardent, en général, un bon souvenir



notamment grâce aux liens d’amitié noués à cette époque.

**Le point de rupture est le plus souvent défini comme étant le passage du primaire au secondaire.** L’arrivée en secondaire fait apparaître de nouvelles difficultés scolaires et de nouveaux enjeux, dont celui de l’orientation vers d’autres établissements et des filières professionnalisantes. Une partie de ces jeunes vont alors adopter des **comportements peu ou prou déviants, afin de faire** comprendre leur malaise et/ou de retrouver une reconnaissance via un groupe de pairs. Les entretiens avec les jeunes montrent que **ces comportements de marginalisation sont souvent des alertes et des demandes d’aides**, malheureusement, rarement entendues. Les jeunes qui se retrouvent dans ces situations ont manqué au cours de leurs parcours scolaires, tant d’écoute par rapport aux difficultés familiales qu’ils vivaient que de manque de prise sur les orientations qu’ils ont vécues plus comme des impositions que

comme des choix.

Par ailleurs, le cadre scolaire leur est apparu comme contraignant et ne favorisant pas les apprentissages. **Les pédagogies mises en œuvre restent fort descendantes et axées sur la sanction de l’erreur.**

Quand ils se retournent sur leur parcours, **les jeunes expriment souvent des regrets** par rapport à cette période, le sentiment que les choses auraient pu être différentes et que le système n’a pas pu leur trouver une place. Dans la recherche “parcours improbables”, **le rôle positif que des professeurs ont joué pour certains jeunes est souligné.**

#### > Les organismes de formation et d’insertion socioprofessionnelle

Les jeunes qui ont vécu des difficultés scolaires et du décrochage ne vont, en général, pas se tourner directement vers ces organismes. En effet, leur mauvaise expérience scolaire va les amener à rejeter ce qui les leur

**LES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES MONTRENT QUE CES COMPORTEMENTS DE MARGINALISATION SONT SOUVENT DES ALERTES ET DES DEMANDES D’AIDES, MALHEUREUSEMENT, RAREMENT ENTENDUES.**

<sup>3</sup> Il s’agit de trajectoires de vie s’écarternt significativement du “destin sociologique prévisible eu égard aux conditions sociales, culturelles et économiques pesant sur ces individus”.

**LES JEUNES RENCONTRÉS ONT SOUVENT VÉCU UNE FORTE DÉGRADATION DE LEUR ESTIME DE SOI ET DE LA CONFIANCE EN LEURS POTENTIALITÉS. C'EST SEULEMENT EN REGAGNANT CELLES-CI QU'ILS SERONT À MÊME DE POURSUIVRE UN PROCESSUS DE FORMATION.**

rappelle. **Ils vont donc d'abord tenter de décrocher un travail et vont rencontrer de nombreuses déconvenues à cet égard en l'absence de qualification.**

Pour décrire leur retour dans un parcours de formation, ils vont souvent utiliser la métaphore du déclat. Ce déclat peut être provoqué par un événement de la vie privée, mais aussi, par une rencontre au sein d'une institution avec **une personne à l'écoute qui ouvre des portes, une offre de formation qui fait sens** pour le jeune à un moment précis de son parcours de vie. C'est souvent **un faisceau de facteurs qui se conjuguent** pour redonner au jeune l'envie et la volonté de se remettre en mouvement. Certains caps apparaissent comme des moments clés : le passage aux 18 ans, la mise en couple, l'acquisition d'un logement...

Dans ce cas, encore faut-il trouver la bonne formation, pouvoir s'y inscrire et pouvoir s'y maintenir. **À chacune de ces étapes, les jeunes rencontrent des obstacles** et sont susceptibles de retomber dans le non-recours. Ceci, d'autant plus que les conditions d'accès sont difficiles ou que leurs conditions de vie sont précaires. L'absence de possibilités de prise en charge des enfants pour les jeunes parents joue également un rôle dans les renoncements à la formation.

Par ailleurs, **les organismes de formation eux-mêmes peuvent contribuer à créer du non-recours** par la sélection des publics à l'entrée ou en cours de formation notamment.

Pour assurer le maintien dans un processus d'accompagnement et de formation, **il apparaît crucial que le jeune se sente en confiance vis-à-vis de celui-ci. L'importance du facteur relationnel pour les jeunes et du contact privilégié noué avec certains professionnels apparaît majeur** dans les trois recherches pour "raccrocher"

le jeune. Beaucoup insistent en particulier sur **l'encouragement, le soutien moral et la valorisation des personnes**. Les jeunes rencontrés ont souvent vécu une forte dégradation de leur estime de soi et de la confiance en leurs potentialités. C'est seulement en regagnant celles-ci qu'ils seront à même de poursuivre un processus de formation.

Les recherches, notamment celles sur les "parcours improbables", montrent que **l'existence de différents types d'offres et de modes d'accompagnement est nécessaire**, compte tenu des besoins différents des jeunes en fonction de leur parcours. **Des caractéristiques communes** doivent cependant être présentes : une réelle écoute des besoins et aspirations des jeunes tout au long du parcours de formation, ainsi qu'une prise en compte de leurs conditions objectives d'existence ; la possibilité d'orienter le jeune au sein d'un réseau d'aide polyvalente ; un cadre d'apprentissage ne reproduisant pas

une situation scolaire classique et formalisée ; des possibilités d'apprentissage par essais et erreurs et des mises en situation concrètes, une personne de référence avec laquelle le jeune établit un lien de confiance...

Disposer d'un réseau pour accompagner le jeune pendant sa formation ou s'il décroche est un élément important pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un réseau contrôlant ou qui rend fou le bénéficiaire à force de devoir répéter mille fois son histoire et son "projet", mais bien **d'un réseau/filet dynamique, qui peut aider le jeune là où il en est dans son parcours de vie.**

**> Activation et manque de prise en compte des réalités concrètes de vie**

Les recherches sur les jeunes qualifiés de NEETs ont mis en avant **les effets délétères provoqués par les politiques d'activation**



**PLUS LA VIE EST PRÉCAIRE, PLUS LE TEMPS EST DÉSTRUCTURÉ, ET PLUS LES DEMANDES DES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS CONTRIBUENT À SA PARCELLISATION. IL CONVIENT DONC DE LAISSER DE CÔTÉ LA LOGIQUE DU "PROJET" INDIVIDUEL DANS LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR SE METTRE À L'ÉCOUTE DES RÉALITÉS VÉCUES PAR LE JEUNE ET CONSTRUIRE AVEC LUI DES RÉPONSES À SES DIFFICULTÉS**



des demandeurs d'emploi ou des bénéficiaires du revenu d'intégration. Cette activation passe par une série d'entretiens avec les personnes concernées, diverses exigences en termes de suivi de formation ou de recherche d'emploi, des demandes de documents, des visites de contrôle, etc.

**Ces injonctions partent d'une représentation, souvent erronée, d'un demandeur d'emploi comme inactif et disponible selon les exigences des institutions.** Les entretiens mettent en lumière les nombreuses activités d'une grande partie de ces jeunes, notamment pour assurer leur survie au quotidien.

Plus la vie est précaire, plus le temps est déstructuré, et plus les demandes des différentes institutions contribuent à sa parcellisation. **Il conviendrait donc de laisser de côté la logique du "projet" individuel dans les dispositifs d'accompagnement pour se mettre à l'écoute des réalités vécues par le jeune et construire avec lui des réponses à ses difficultés, en tenant compte de la dimension collective et sociale de celles-ci.** En effet, le jeune n'a pas de prise sur l'ensemble des facteurs qui déterminent sa situation. Cette réflexion est à mettre en parallèle avec celle développée dans la recherche sur les "parcours improbables" autour de la motivation des jeunes :

elle montre que **cette motivation doit pouvoir se nourrir de perspectives d'une amélioration de leur situation vécue et que les efforts fournis doivent pouvoir donner des résultats pour que la motivation perdure.** Il y a donc des conditions structurelles et objectives qui doivent être remplies pour que l'on puisse attendre d'un jeune qu'il soit et reste "motivé". Ceci renvoie à **une révision plus globale des cadres de référence de notre société**, ce qui sort du cercle d'influence directe des travailleurs de terrain. Néanmoins, il leur est possible, d'une part, d'infléchir leurs pratiques quotidiennes d'accompagnement, d'autre part, de se mobiliser, aux côtés des usagers, pour faire changer le cadre et les règles.

Par ailleurs, il n'est pas toujours aisé de trouver la bonne "case" pour se remettre en selle. Certaines conditions d'accès à des formations professionnelles ou à des contrats aidés **coïncident des jeunes dans des impasses** et les forcent en quelque sorte à décrocher un peu plus pour ouvrir leur accès aux droits. Dans d'autres cas, des réglementations inadaptées en termes d'exigence de disponibilité à l'emploi **excluent des jeunes qui essaient de trouver des solutions alternatives** pour se former et s'insérer, par exemple, par le biais du volontariat ou d'activités artistiques.

#### > Et en 2020 ?

Les collectes de données de ces recherches se sont échelonnées de 2012 à 2015. Les choses ont-elles fondamentalement changé ces 5 dernières années ? Le modèle dominant tant en matière d'éducation que d'insertion socio-professionnelle n'a pas connu de profondes modifications à ce jour.

Cependant, **on constate des initiatives qui se basent sur une prise de conscience de la nécessité de changement** telles que : ouverture au secteur de l'aide à la jeunesse aux jeunes entre 18 et 22 ans, mobilisations d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle en faveur de modes d'action plus inclusifs, objectifs du Pacte d'Excellence en matière de lutte contre le redoublement, orientation précoce et décrochage, développement des projets "housing first"... **C'est en unissant les forces de changement** présentes dans les différents secteurs et les différents niveaux de pouvoir et **en continuant à écouter ce qu'ont à nous dire ces jeunes** que l'on peut espérer voir évoluer positivement leur situation dans les années à venir. ●

**ANNE-MARIE DIEU,**

*Directrice de l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.*